

Argelliers

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°19 - JUIN/JUILLET/AOÛT/SEPT 2015

SOMMAIRE

- Rentrée des classes..... p. 2
- T.A.P. p. 2
- Rallye des Cévennes..... p.2
- A.D.A.P. p. 3
- Mutualisation p. 4
- Transport scolaire
Cantagrils p. 5
- Questions ouvertes p. 5
- Argelliers intemporel p. 6-7
- Syndicat Centre Hérault :
les ordures ménagères. p. 8-9
- Festival de Jazz p. 10-11
- Sortie Ados p. 12
- C'était hier..... p. 13-14
- C'est demain p. 15
- Informations pratiques....p. 16



Vie Educative

Rentrée des classes



Le mardi 2 septembre avait lieu la rentrée scolaire. La cour d'école comme à l'accoutumée a été très vite envahie de rires, de cris et parfois de quelques larmes.

Un moment convivial et très agréable, partagé entre enseignants, parents, enfants, personnel communal et élus, autour du traditionnel petit déjeuner offert par la municipalité.

Les effectifs scolaires 2015/2016 sont légèrement en baisse et se

répartissent comme suit :

- **M. Laurent Lesieur** :

Petite section : 9 ;

Moyenne section : 9.

- **Magali Riou** :

Grande section : 7 ; CP : 13.

- **Mme Stéphanie Schmitt** :

CE1 : 14 ; CE2 : 12.

- **M. Cédric Léon** :

CM1 : 13 ; CM2 : 11.

Effectif scolaire 2015/2016 : 88

TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Pour ce premier trimestre, le thème principal en fil rouge de la planification est : « La Ferme et ses animaux ».

Animations proposées tout au long de l'année :

Ecole de cirque (La Boîte aux Cirquouités) ;

Théâtre (Confection de décors, costumes, élaboration et éventuellement représentation d'une pièce) ;

Sports collectifs et individuels (découverte jeux de balles, jeux de raquettes, parcours) ;

Astronomie (Association ALBE) ;

Ouverture sur le monde (Les divers chemins de l'école, Madagascar) ;

Sensibilisation au monde animal

(Escargots, animaux de basse-cour, insectes) avec entre autres la participation de La Ferme de l'Hort) ;

A la rencontre des pierres (semi-précieuses) ;

Création d'un potager (Mise en place d'un potager en carrés) ;

Activités manuelles.

Le but est de favoriser pour tous l'accès à des activités variées et pour chaque enfant proposer un accueil individualisé afin de le valoriser dans son quotidien.

Lundi et jeudi : 16h – 17h 30

Petite, Moyenne, Grande section et CP

Mardi et vendredi :

16h – 17h 30

CE1 – CE2 – CM1 - CM2

Vie Communale

Rallye

Cette année, le rallye Critérium des Cévennes 2015 se dispute du 29 au 31 Octobre 2015 autour de Montpellier, pour l'avant-dernière manche du championnat de France des rallyes.

Ce rallye, organisé par l'ASA de l'Hérault, passera sur notre commune. Pour l'occasion deux épreuves spéciales s'y dérouleront le vendredi 30 octobre 2015. La première à partir de 7h08. La seconde à partir de 17h41.

Le parcours du matin débutera sur la D27E3 à l'embranchement des routes de Viols le Fort et Puéchabon, et après une boucle dans la plaine du village et un passage devant la Berthézène, se terminera sur la route de Viols le Fort. Pour l'épreuve de 17h41, le parcours sera le même mais se fera dans l'autre sens.

Il est à noter que les routes D27E3 et l'ensemble des routes communales de la plaine en contre bas du village seront fermées à la circulation 2h avant chaque épreuve et pendant toute la durée de la course. Toutefois, les personnes habitants dans la plaine ou sur la route de Viols le Fort recevront des « laissez passer ».

Ainsi, la circulation sera coupée le vendredi 30 octobre dès 5h du matin et jusqu'à 11H30 environ. L'après-midi les routes seront fermées à 15h40 et jusqu'à 20h environ.

Sachez que des emplacements sécurisés seront mis en place afin que le public puisse assister à la course. Pour des raisons de sécurité, il est strictement interdit de se positionner le long du parcours en dehors de ces zones.

Vie communale

ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmée)

La Loi du 11 février 2005 dite « Loi handicap » place au cœur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes handicapées. Elle impose que tous les Etablissements Recevant du Public (ERP), disposent d'un diagnostic d'accessibilité et soient accessibles à tous les usagers et ce quel que soit le type de handicap, avant le 1er janvier 2015.

Pour répondre au retard pris par de nombreux maîtres d'ouvrages ou exploitants dans la réalisation des travaux, le gouvernement a mis en place un dispositif obligatoire, permettant d'obtenir un délai supplémentaire de 3 à 9 ans.. Deux solutions s'offrent aujourd'hui aux maîtres d'ouvrage et/ou exploitants :

- Avoir réalisé l'ensemble de leurs travaux de mise en accessibilité avant le 1er janvier 2015.
- Déposer un Ad'AP auprès de l'autorité administrative (préfecture ou mairie selon les cas) avant le 27 septembre 2015.

Concernant la commune, un inventaire exhaustif de l'ensemble des ERP communaux a été effectué par la commission aménagement de l'espace. Pour chacun d'eux, un diagnostic d'accessibilité a été effectué. Les travaux de mises aux normes ont été envi-

sagés et programmés dans un agenda d'accessibilité qui sera transmis prochainement à la préfecture.

Si bon nombre de ces travaux sont réalisables dans les 3 années à venir, il en demeure certains qui sont aujourd'hui techniquement irréalisables et ne pourront trouver une solution que par la création de nouvelles infrastructures (école, bibliothèque, mairie...) et donc de très gros investissements. Pour ces cas précis, les dérogations demandées le sont au maximum des délais supplémentaires pouvant être accordés.

A.P.E.M.A.

Votre enfant doit interrompre ses cours pour des raisons de santé : n'attendez pas que son retard scolaire s'accumule. Contactez l'APEMA, association bénévole, laïque et reconnue par l'Education Nationale. Votre enfant peut recevoir gratuitement des cours particuliers assurés par des enseignants bénévoles.

Si de votre côté vous êtes un peu disponible et qualifié, rejoignez-nous pour assurer ces cours.

Tél. 04 67 47 66 48

e-mail apema445@orange.fr

Vie sociale

Dégradation



Une fois de plus, une fois de trop ! Le caisson électrique des éclairages du boulodrome du jeu de Ballon a encore été la victime d'une agression. La raison ? sans doute des personnes désirant bénéficier des lampadaires à des heures plus que tardives

Ce genre de dépravaions, qu'elles soient sur le boîtier du boulodrome mais également sur celui du tennis coûtent très cher à la collectivité (en électricité mais aussi en réparations) sans compter le danger que représentent des circuits électriques mis à nus et accessibles à tout un chacun.

Le boîtier (en photo ci-dessus) a été depuis sécurisé par la CESML. Si un tel acte malveillant venait à se reproduire, ledit boîtier ne sera plus réparé et sera définitivement condamné.

ELECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu **les 6 et 13 décembre 2015**. Après la suppression du conseiller territorial qui devait remplacer, à partir de 2014, le conseiller départemental et le conseiller

régional, des élections régionales sont organisées en décembre 2015 dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015.

Qui peut voter ?

Comme pour les scrutins nationaux, peuvent voter aux élections régionales les Françaises et les Français âgés de dix-huit

ans accomplis, jouissant de leurs droits civils et politiques, inscrits sur les listes électorales. Le scrutin régional n'est pas ouvert aux ressortissants des pays membres de l'Union européenne.

Le bureau de vote d'Argelliers sera situé Salle Vert Paradis.

Vie communale

Le schéma de mutualisation

A compter du 1er janvier 2016, avec un déploiement progressif selon les thématiques et selon les modalités définies pour la durée du mandat en cours, le schéma de mutualisation s'organise autour de 7 thèmes.

Chaque commune a décidé de ce à quoi elle a souhaité participer ou pas. Le service proposé a donc été conçu et dimensionné «sur mesure» tant dans sa nature, ses finalités et ses contours que dans son coût, calculé au plus juste et dans son financement réparti de la façon la plus équitable.

Chaque année, une possibilité d'ajustement sera proposée, définie dans ses modalités au cas par cas dans les conventions thématiques passées entre la communauté de communes et chacune des communes.

Après conception par toutes les parties intéressées des différents thèmes identifiés comme utile à mutualiser, et après examen et choix souverain de chacune des communes, ces dernières ont fait part des thèmes sur lesquels elles souhaitent s'engager.

Les thèmes retenus dans le schéma de mutualisation sont les suivants :

Informatique et télécommunications (14 communes)

- Mise à disposition d'un technicien informatique à mi-temps pour les 14 communes ;
- Conduite de projets.

Ce projet pourra être déployé dès 2016.

Groupeement d'achats (20 communes)

- Fourniture de bureau, vêtements...
- Prestations de services : assu-

rances, sécurité incendie, vérifications équipements sportifs, aires de jeux...

Ce service pourra être déployé dès 2016.

Plate-forme de service – Assistance technique (9 communes)

- Passation de marchés publics : sécurisation administrative et juridique ;
- Assistance juridique : conseil, précontentieux, contentieux ;
- Formations, élaboration de documents uniques...

Ce service pourra être déployé dès 2016.

Pôle ressource sur stratégie fiscale (12 communes)

- Accroître les ressources fiscales sans augmentation d'impôts ;
- Instaurer une réelle équité fiscale ;
- Mise à disposition d'une expertise et d'un appui permanent.

Ce service pourra être déployé dès 2016.

Banque de matériel (10 communes)

- Matériel de travaux et d'entretien ;
- Matériel de manifestations et d'événementiel.

Ce service sera étudié en 2016.

Opérations d'aménagements (21 communes)

- Accompagnement des communes à la réalisation d'opérations ;
- Assistance juridique : conseil, précontentieux, contentieux ;
- Formations, élaboration de documents uniques...

Ce service pourra être déployé dès 2016.

Ingénierie de proximité en matière d'urbanisme (20 communes)

- Accompagnement technique à l'élaboration ou révision des documents d'urbanisme.

Ce projet pourra être déployé dès 2016.

Après approbation de ce schéma par délibération du Conseil communautaire au plus tard le 30 décembre 2015, des conventions spécifiques d'application seront établies thème par thème, et conclues entre la CCVH et chacune des communes participantes.

Le présent schéma de mutualisation, qui met la CCVH en conformité avec la réglementation en vigueur, répond aux attentes des communes du territoire.

Ce schéma ne représente qu'une étape de plus dans la formalisation d'une démarche bien ancrée depuis toujours dans la vie publique locale de coopération et de solidarité entre communes. L'attention a été portée sur le profond respect de la souveraineté des communes qui demeure le principe de base de ce schéma.

Lors de la séance du Conseil municipal du mardi 29 septembre, le Conseil a voté à l'unanimité l'adhésion à l'ensemble de ces services.

Vie comunale

Transport Scolaire

Contacté par la mairie pour la création d'un ramassage scolaire sur Cantagrils (vers Viols-le-Fort), il apparaît aujourd'hui, pour ce cas précis, que face à des difficultés techniques et logistiques, Hérault Transport n'envisage pas la création du service pour cette année.

Cependant nous invitons tous les parents d'enfants scolarisés de Cantagrils à inscrire leurs enfants à Hérault Transport. Leur nombre sera un levier important sur une demande qui va être renouvelée pour l'année 2016-2017.

Inscription

Les inscriptions doivent être faites ou renouvelées chaque année auprès de Hérault Transport. C'est

pourquoi, nous vous invitons à le faire dès que possible. Merci de bien vouloir retirer un formulaire auprès de votre Mairie ou sur le site herault-transport.fr

Bourse de transport

- Les élèves respectant les conditions générales mais dont le transport scolaire ne peut être assuré par les lignes de transport existantes entre le domicile et l'établissement.
- les élèves de moins de 3 ans au 31 décembre de l'année scolaire en cours.

Pourront se voir accorder une bourse de transport. Cette bourse de transport sera versée en fin d'année.

Chasse

Nous rappelons à nos amis chasseurs, qu'un arrêté municipal du 16 octobre 2001 stipule dans son article 1 que, pour la sécurité publique, l'usage des armes à feu est interdit à moins de 150 mètres de toutes habitations.

Des inquiétudes de résidents du secteur de Cantagrils sur le non-respect de cet article nous sont parvenues en mairie. Les battues, même si elles sont demandées par certains propriétaires, doivent se conformer à cet arrêté.

Questions ouvertes

Comment ma taxe foncière est-elle calculée ?

Trois critères fondent le calcul de la taxe foncière :

La **valeur locative cadastrale** : elle équivaut à un loyer théorique évalué par les services fiscaux, si la propriété était louée. Elle est calculée selon un forfait revalorisé chaque année sur la base de l'évolution réglementaire des loyers.

Le **coefficient de revalorisation** : Chaque année, le gouvernement fait voter par le parlement un nouveau coefficient dans le cadre de la loi de finances.

Le **taux d'imposition** voté par les collectivités locales : les services fiscaux appliquent à la valeur locative nette les taux d'impositions votés par les collectivités locales (région, département, communauté de communes, commune).

La modulation d'un de ces trois critères fera fluctuer votre taxe

foncière. Ainsi, si votre propriété perd de sa valeur à la suite d'une cession, par exemple, d'une partie de votre terrain, votre taxe ne baissera pas forcément si les services fiscaux considèrent que la valeur locative du bien n'est pas impactée par ce simple changement de surface de terrain. Par contre, la minoration de la base n'implique pas forcément une baisse de la taxe puisque celle-ci peut être augmentée du fait soit du coefficient de revalorisation (État), soit du fait d'une augmentation du taux d'imposition voté par les collectivités.

Comment fonctionne la Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères ?

La collecte des déchets ménagers est à la charge des communes. Le ramassage, le transport et le traitement représentent un coût qu'elles récupèrent le plus souvent grâce à une taxe : la

taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la TEOM.

La TEOM porte sur toutes les propriétés redevables de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle concerne aussi bien les propriétaires, les usufruitiers d'un logement, que ceux qui possèdent simplement une cave ou un emplacement de stationnement dans un immeuble. La propriété imposable doit être située dans une zone où les déchets ménagers sont collectés. Vous êtes concerné même si vous n'utilisez pas le service d'enlèvement des ordures ménagères. Cela peut arriver, par exemple, en cas de courts séjours dans une résidence secondaire qui ne coïncident pas avec le jour de l'enlèvement des ordures. C'est le propriétaire qui demeure redevable de la taxe à l'égard du fisc. Toutefois, il peut en obtenir le remboursement par le locataire lorsque le logement est loué.

Argelliers Intemporel....

A l'heure où l'Occitanie historique ravive ses couleurs pour conquérir le titre de la nouvelle région. Impassible, le village aux deux clochers se souvient de son histoire et poursuit sa route à travers le temps et l'espace.

- village natal de Max Rouquette, poète et chantre incontesté de la langue occitane.
- commune traversée par une petite rivière dénommée le Garonne qui irrigue la plaine, et qui ne veut rien envier au fleuve impétueux du même nom qui coule sous les ponts de Toulouse.

Origine du nom

La bulle de 1146 mentionne l'Eglise de Saint-Etienne de Argilarüs, mot qui sent l'argile pourrait venir du celte ou gaulois Argila, qui veut dire Argile. Mais aucune tradition locale n'indique que cette terre glaise put servir aux potiers, des essais ont prouvé qu'elle ne résiste pas à l'action du feu.

Plus sérieusement, les argelliérains ont toujours eu un faible pour la Langue d'Oc. De temps immémoriaux, ils ont appelé leur village ARJIES, du latin Ager-ilicum, mots qui signifient champs d'yeuses (can d'iousés) - L'yeuse, ce chêne rustique, vert sombre, qui recouvre nos garrigues -



Etapas historiques

• Peuplement ancien sur le secteur

De vastes espaces qui sont occupés depuis la Préhistoire (néolithique, chalcolithique, âges de fer)

A la fin de l'invasion romaine (villa romaine aux Pradasses, cimetière Wisigothique à St Jean de Combejargues, devenu Mas de Cournon) le pays connaît les «invasions barbares». Les volques (tectosages, arécomiques..) venus de l'est s'établissent sur le secteur.

Le roc de Pampelune (près Saugras) abrite une colonie forestière de peuplement au 6ème siècle de notre ère. Entre 475 et 540, on y trouvait une manufacture spécialisée dans les arts du feu (forgerons et verriers). Sur le même site, un édifice religieux et un sarcophage de l'école d'aquitaine sont découverts en 1965.



Le Roc de Pampelune

• Naissance d'Argelliers

Elle est étroitement liée à l'arrivée, fin du 8ème siècle, de Benoît d'Aniane, né en 751, fils du Comte de Maguelone. Sur ces lieux incultes et solitaires qui faisaient parti de son patrimoine il se retire et fait bâtir plus tard son célèbre monastère d'Aniane.

Il fut vraisemblablement le premier seigneur d'Argelliers, un village fortifié avec son château, sa chapelle (église saint Etienne) et ses remparts.

Louis le Débonnaire fit don à Benoît d'Aniane des hameaux de Pailhès, Saugras, Mas de Cournon et Prax. En qualité de seigneur il les transmet au fief d'Argelliers.

En 777, Benoît d'Aniane revient du monastère de Saint-Seine, il reçoit de Charlemagne et Louis le Pieux divers biens, plusieurs hameaux et domaines qui vont constituer définitivement la circonscription communale. Des dons successifs, jusqu'à 15 hameaux, qui expliquent la forme particulière de la commune divisée en territoire nord et territoire sud.

• Au 19ème siècle, une activité agricole

Elle va donner à la commune son visage d'aujourd'hui. Un village groupé sur une crête face à une plaine agricole sur fond de Pic Saint Loup, et de grands domaines entourés de bois de pins et de chênes dispersés sur le territoire loin des nuisances de la grande ville.

La principale industrie est l'exploitation du bois de taillis (84 pour cent de l'activité, le reste en cultures céréalières). Bûcherons, écorceurs, charbonniers et verriers se partagent la forêt.



Cabane de Bouscatier (Argelliers)

Les propriétaires de bois les exploitent rarement eux-même mais vendent les coupes sur pied à des exploitants agricoles les « bouscatiers ». Le chêne blanc est vendu comme bois de chauffage et son feuillage est un excellent fourrage pour les bêtes. Les taillis de chênes sont coupés tous les 15 ou 20 ans.

Le temps de l'exploitation les charbonniers et bûcherons habitent sur place dans de petites cabanes élevées en pierres sèches. Le bois de parcelles, peu accessible aux charrettes, et celui des branches laissées sur place est transformé en charbons de bois par le maître charbonnier...

Les galles (excroissances parasitaires) sont récoltées pour la préparation de l'encre noire. Le chêne kermès est quant à lui utilisé pour l'écorce et ses racines très riches en tanin (l'écorce est envoyée dans les tanneries d'Aniane). Au mois de mai les femmes et les enfants récoltent la cochenille (vermelhon), petites



«graines» couvertes de poussière grise donnant un colorant, le rouge vermillon, très recherché.

Les fours à chaux sont également nombreux en garrigue. La chaux vive, éteinte à l'eau, liée au sable est utilisée comme ciment pour les constructions. La calcination à haute température (1000 degrés), pendant 3 jours et 3 nuits, des roches calcaires dures, nécessite une consommation importante de bois.

A la culture de nombreuses céréales (froment, avoine, orge et seigle...) s'ajoute la récolte de glands de chênes verts pour usage alimentaire. Ils étaient broyés en farine pour consommation sous forme de bouillies ou de galettes.

• Au début du 20ème siècle

l'agriculture s'oriente vers la mono-activité. La viticulture se développe. Elle fait disparaître les oliviers, les amandiers, l'élevage des vers à soie, la culture des plantes aromatiques et son artisanat et quelques autres activités agricoles.

En complément de l'agriculture les artisans, groupés en métiers, ont toujours été présents dans le village (charron, forgeron, sellier et bourrelier, maréchal ferrand,



Copie de vase en céramique non tournée de l'habitat chalcolithique de Boussargues (de 2500 à 1800 ans avant notre ère).

serrurier, faiseur de balais, auberge et affenage).

En 1943, se crée à Aniane, une coopérative de cultures vivrières à laquelle la commune adhère.

Sources diverses dont le livre de l'Abbé Capion sur Argelliers écrit en 1941.



Pelou : outil utilisé par les ruscaires pour ôter l'écorce des chênes verts. (Coll. privée)

Syndicat Centre Hérault

Transformer les biodéchets en ressource : un enjeu d'avenir

L'économie circulaire : un nouveau modèle en plein développement

La société dans son ensemble est en passe de faire évoluer son modèle...

- de l'économie linéaire : « j'utilise une ressource pour fabriquer un produit > je le consomme > je le jette »,
- à un modèle d'économie circulaire : « j'utilise une ressource durable pour fabriquer un produit > je le consomme > je réutilise tout ou partie de ses déchets pour fabriquer autre chose ».

L'économie circulaire est fondée sur l'économie des ressources, et donc sur le fait de donner une seconde vie aux produits par le réemploi ou le recyclage. Dans de très nombreux domaines et secteurs (produits, services, énergie...), les opportunités sont nombreuses, créatrices de croissance verte et d'innovations. Dans le domaine des déchets ménagers, l'économie circulaire repose notamment sur une valorisation maximale des biodéchets, afin de produire en proximité une nouvelle ressource disponible localement, abondante et de qualité.

Le compostage des biodéchets est la seule filière de recyclage qui permette à l'utilisateur de récupérer directement le produit de son tri. Il permet également de revitaliser les sols de la région ; les biodéchets sont plus riches en nutriments, notamment en azote, que les déchets verts,

et permettent d'obtenir un amendement plus fertilisant.

La nécessaire implication des citoyens



On constate aujourd'hui, malgré l'accroissement de la population locale, un tassement des quantités collectées. Depuis 3 ans, le tonnage a **diminué d'environ 5% ce qui représente 50 à 100 tonnes de moins par an. Cette tendance à la baisse est synonyme du fléchissement du geste de tri.**

Le Syndicat Centre Hérault souhaite donc augmenter en volume la collecte tout en améliorant également la qualité : certains usagers utilisent encore la collecte des déchets de cuisine comme une collecte de déchets de jardin, en mettant dans leur bac vert les tontes de pelouse, la taille d'arbustes,...

Par ailleurs, l'amélioration du tri **des biodéchets est indispensable pour atteindre l'objectif de 55% de valorisation des déchets ménagers à l'horizon 2020 dans le cadre de la loi de transition énergétique.**

Les biodéchets ?

Mais qu'est-ce que c'est ?

Les biodéchets sont les déchets alimentaires ou de cuisine, produits par les ménages. Ils peuvent être classés en trois groupes :

- les déchets de cuisine : épluchures, restes de fruits et légumes, de repas...
- les autres déchets organiques : sachets de thé, infusettes, marc de café, serviettes en papier, essuie tout...
- les petits déchets verts : fleurs fanées, petites tailles ou tontes.

Chaque semaine, nous produisons plus de 1,5 kg de biodéchets par personne. Ceux-ci sont biodégradables : ils peuvent être triés, collectés puis valorisés sous forme de compost.

Une campagne « coup de poing » pour relancer les bons gestes de tri !

Pour relancer le tri des biodéchets, le Syndicat Centre Hérault a fait le choix de s'adresser aux consommateurs de fruits et légumes sur les lieux d'achats.

Plusieurs dizaines de grandes surfaces (Carrefour, Hyper U, Intermarché, Super U...) ainsi que des primeurs et des magasins bio de la région sont partenaires. Tous accueillent dans leurs rayons fruits et légumes des affichettes et des dépliants d'informations porteurs du message clef « Dans une deuxième vie, j'aimerais être du compost ». Pommes, kiwis, artichauts et carottes « demandent » à être placés dans le bac vert une fois épluchés pour pouvoir fertiliser les sols au niveau local. Pour faciliter le geste de tri, des sacs compostables remplacent les sacs plastiques dans les lieux d'achats avec un double usage : emballer les fruits et légumes lors de l'achat puis stocker les bio-déchets et les déposer, une fois le sac fermé, dans le bac vert.

Un stand bucolique, animé par le Syndicat Centre Hérault, sur le thème du compostage sera également installé durant la campagne pour informer et inviter les clients à s'intéresser davantage à la campagne déployée en rayon.

Sacs compostables

Vous pouvez venir retirer des sacs compostables disponibles au secrétariat de la Mairie.



Les consignes de tri à la maison

Pour produire du bon compost certifié «matière fertilisante utilisable en agriculture biologique», il faut commencer par collecter des déchets de cuisine « de qualité », c'est-à-dire convenablement triés par les citoyens.

OUI - DANS LE BAC VERT

- Épluchures, fruits, légumes abîmés
- Coquille d'œuf écrasée
- Café et thé
- Reste de repas
- Essuie-tout
- Viande et poisson

NON - DANS LE BAC GRIS

- Coquillages
- Cendre
- Litière d'animaux

Pour envelopper les biodéchets :

- Ne pas utiliser de sacs plastiques ou oxobiodégradables
- Utiliser du papier journal ou des sacs compostables reconnaissables grâce au logo OK compost

Un dispositif inédit, avec la distribution de sacs compostables

Pour mobiliser encore davantage les citoyens de son territoire, le Syndicat Centre Hérault s'est rapproché de l'entreprise BASF France, pour développer du matériel simplifiant les gestes de tri. BASF fournit spécialement un sac compostable, étanche, hygiénique et résistant, fabriqué en ecovio®. Le film bioplastique ecovio® est biodégradable et compostable.

255 000 exemplaires de ce sac vont être distribués aux surfaces de vente partenaires de l'opération. Ils seront mis à la disposition des consommateurs dans les rayons fruits et légumes, en remplacement des sacs à usage unique habituels. Leur double usage, au moment de l'achat et au moment du tri des biodéchets, ne peut que faciliter le quotidien des citoyens. Ce dispositif anticipe l'un des articles de la loi de transition énergétique pour la Croissance verte adoptée le 22 juillet 2015 qui prévoit l'interdiction des sacs de caisse (en plastiques traditionnels) en 2016. Les sacs destinés aux fruits et légumes ainsi qu'aux viandes et poissons devront être constitués de plastiques bio compostables en 2017.

Le décret d'application qui définit les caractéristiques techniques des sacs compostables est actuellement en cours d'élaboration au Ministère de l'Écologie. Ce texte inquiète la filière bioplastique. En contradiction avec l'esprit de la loi adoptée, il pourrait remettre en cause le développement de cette filière pourtant génératrice d'emplois.

Festivités

Festival Jazz



L'Argelliers Jazz'Estival a été, cette année encore, l'occasion de démontrer l'engagement de l'équipe municipale au service de notre commune et de ses administrés :

- faire rayonner Argelliers à travers un festival d'ampleur grandissante ;

- promouvoir les vigneron d'Argelliers & les producteurs locaux ;

- proposer un événement culturel différent dans le paysage des fêtes estivales.

La fréquentation de cette 3^{ème} édition est très encourageante pour les éditions futures et nous offre l'occasion de remercier tous ceux qui en ont été les chevilles ouvrières.

Ce cru 2015 fut celui d'un grand pas en avant dont les objectifs étaient :

- Consacrer ce nouvel espace communal qu'est le « Jardin de Tranquille » en rendant hommage dès le premier soir à notre cher administré dont l'émotion a constitué une récompense en soi pour les organisateurs

- Expérimenter le passage à deux jours de festival, avec ce que cela représente d'investissement humain, en matière de

programmation artistique (plus de 8 mois), de moyens techniques, de communication, de démarches en quête de subventions et partenariats ...

L'Argelliers Jazz'Estival 2015, de l'avis de tous, a remporté un franc succès et il est temps aujourd'hui d'en dresser un rapide bilan.

- « Le jardin de Tranquille » existe désormais et il est plaisant d'y voir quelques familles avec leurs enfants s'y reposer, se promener à l'ombre des pins ou admirer simplement la magnifique vue offerte sur le Pic Saint Loup et la plaine agricole.

- Les vigneron ont tous manifesté leur satisfaction d'avoir participé et se sont d'ores

et déjà intéressés à la prochaine édition.

- Les restaurateurs et associations ont fait carton plein en écoutant jusqu'au dernier grain de riz, la dernière frite, le dernier bout de fromage de chèvre... et nous devons déjà enregistrer la candidature de nouveaux partenaires qui permettront une plus grande diversité dans l'offre de restauration.

Nous sommes heureux de constater qu'en trois ans d'Argelliers Jazz' Estival, aucun incident n'est à déplorer. Ni bagarre, ni accident lié à la consommation d'alcool.

Le parti pris de l'équipe sur les types d'alcool présents et



Festivités

Festival Jazz



leur débit, ainsi que l'ambiance chaleureuse et sereine émanant de l'événement, y sont bien évidemment pour quelque chose.

Cet aspect était et demeure une des préoccupations qui nous ont amené à repenser la fête du village sous un jour nouveau alliant des ingrédients de modernité, originalité et diversité, autour d'un prétexte musical de choix, dans lesquels chacun peut piocher selon ses envies.

Quant au festival proprement dit :

- Le nombre de personnes adultes présentes a dépassé toutes nos espérances ;

- La diversité des groupes, la qualité des prestations musicales et vocales, la pertinence des choix qui ont été faits en matière de programmation, ont permis à chacun de trouver son plaisir que ce soit allongé dans l'herbe ou tranquillement assis en famille autour d'une table ;

- Le feu d'artifice n'a pas failli à sa réputation en offrant à Argelliers l'occasion d'un moment féérique acclamé par la foule ;

- Le temps des comptes ?

Le budget global du festival s'élève à 24 440 €.

Cela englobe l'ensemble des prestations sur les deux jours (musiciens, location du matériel

de scène, feu d'artifice, travaux d'aménagement, etc.).

8 224 € proviennent de subventions et participations.

6000€ représentent une estimation des bénéfices effectués par l'ensemble des stands vigneron et restauration... cette somme n'est bien évidemment pas strictement déductible mais représente une participation du budget communal à la promotion de notre vignoble et à l'auto financement de nos associations et ne seront donc pris sur d'autres lignes budgétaires (subventions aux associations, par exemple) !

Au final, le festival « coûte » 10 216 € pour deux jours de festivités qui se sont déroulés dans le calme, la sérénité la convivialité (cela représente accessoirement un coût de 3,78 € par adulte présent !).

Autant dire que nous ne souhaitons pas en rester là, le pouvons-nous d'ailleurs ?

L'équipe municipale a déjà lancé la réflexion autour de la 4ème édition. Une édition que nous

voulons toute aussi conviviale et riche, empreinte de cette ambiance propre à notre village.

Pour cela nous nous appuyerons sur une prospection que nous débuterons plus tôt en matière de subventions, partenariats et sponsors.

Nous étofferons l'équipe des bénévoles sans lesquels le festival ne peut exister, vous pouvez d'ailleurs d'ores et déjà vous rapprocher de la mairie pour faire connaître votre envie de participer à l'édition 2016.

Nous anticiperons également la campagne de communication.

Nous ouvrirons l'espace à de nouvelles associations, de nouveaux partenaires.

Pour qu'Argelliers rayonne et demeure comme on l'aime.



Jeunesse

Sortie Ados



Le 13 Juin dernier, les membres de la Commission Festivités du Conseil Municipal d'Argelliers ont emmenés derrière eux, tels les Joueurs de Flûte d'Hamelin (mais avec une fin bien plus heureuse), les jeunes garçons et filles, adolescents de la commune, jusqu'à la Chapelle de Combejargues, sur le site du Mas de Cournon.

Le départ, fixé en milieu d'après-midi du samedi, a donné lieu à l'expression d'une certaine inquiétude chez quelques parents et enfants : qu'allait-on leur proposer cette fois-ci qui nécessite de prendre avec soi duvets, gourdes et pyjamas ? La petite troupe composée d'une trentaine d'enfants, de parents bénévoles et d'élus, s'est alors dirigée à travers garrigues et sous-bois jusqu'à la chapelle. Chemin faisant, nous avons bénéficié de belles vues sur le village, notamment du sommet d'une colline surmontée d'une capitelle et de quelques rencontres de promeneurs qui devaient nous accompagner

jusqu'à notre point de bivouac. Ce fut d'abord l'installation des tentes, le choix des emplacements, la constitution des équipes tandis qu'une partie des adultes se mettait en cuisine. Le repas fut partagé autour d'une longue table qui faisait vraiment plaisir à voir. En début de soirée, alors que les promeneurs qui nous avaient accompagnés installaient également leur campement, une nouvelle terrible s'abattait sur le groupe : un cadavre venait d'être trouvé dans la chapelle. Il s'agissait en fait d'un des promeneurs, historien de son état, spécialiste en histoire médiévale et se destinant à une étude de la chapelle.

Les forces de police aussitôt prévenues ne tardaient pas à arriver sur site et entreprenaient leur long et difficile travail d'investigation criminelle. Heureusement, le commissaire en charge de l'affaire eut l'idée de faire constituer des groupes à « nos petits » qui, encadrés d'un adulte et d'un inspecteur, devaient se charger des

interrogatoires. Bon, vous l'avez compris, il s'agissait là d'une animation rondement menée par « le Manoir du Crime », association dont le but est, justement, l'organisation de soirées à thèmes autour d'enquêtes et prétextes ludiques. Les six promeneurs-acteurs ont donc défilé à chaque table et ont dû faire face au feu nourri des questions, supputations, déductions, des enquêteurs en herbe qui vers une heure du matin conduisaient au dénouement. Et là, révélation ! Ce sont les deux groupes constitués des plus jeunes des filles de l'équipée qui ont été les plus fines et perspicaces.

Vint le temps du repos bien mérité sous les tentes, ce qui pour certains était une première expérience. Au matin, après le petit déjeuner : rangement et démontage des tentes, ce qui permit à un petit groupe de garçons particulièrement débrouillards de se lancer dans un concours de rapidité et dextérité au pliage de certains modèles prodigieusement récalcitrants. L'heure arriva de l'accueil des parents venus chercher leurs enfants, un peu groggy de leur courte nuit mais enthousiastes et riches d'une jolie aventure...



Association ALBE

Une première à Argelliers



Pour leur 25^e édition, les Nuits des étoiles ont fait le plein de spectateurs et de curieux ! 3500 bénévoles ont attendu le public dans plus de 327 communes de France.

La commune d'Argelliers n'a pas manqué à l'appel et cette manifestation soutenue par la Mairie et animée par la jeune association «A la belle étoile - ALBE» a rencontré un vif succès. Cette association Argelliéraine,

est née de la volonté d'astro-photographes amateurs et d'amoureux du ciel, dans le but de faire partager leur passion.

Les 7 et 08 août dernier, les bénévoles ont accueilli près de la salle Vert Paradis plus d'une centaine de personnes lors de la soirée où se sont mêlées conférences et observations depuis les 6 télescopes mis à disposition du public. Pour beaucoup, la première observation de Saturne et

de ses anneaux fût sûrement inoubliable. Adultes et enfants ce soir là partagèrent le même émerveillement.

Malheureusement la pluie est venue gâcher la fête du samedi. Les bénévoles de l'association ont promis d'organiser de nouvelles soirées sur la commune afin de faire découvrir le ciel d'hiver, souvent de bien meilleur qualité qu'en été !

Association ALBE.



Eclipse de Super Lune



Le 28 septembre, la plus grosse lune de 2015 (14% de plus que la plus petite), était à son périgée (au plus près de la terre).

Des membres d'ALBE, l'association Argelliéraine d'astronomes amateurs, s'étaient retrouvés sur la commune, pour observer le ciel.

La nuit fut longue mais l'attente

a été récompensée par un spectacle superbe.

L'éclipse a duré de plus de 3 heures, avec 1 heure d'extraordinaire lune orangée. Elle n'était alors uniquement éclairée par la lumière renvoyée par la terre au travers de l'atmosphère, sans lumière directe du soleil, ce qui donne cette couleur orange de

faible luminosité, dans un ciel redevenu étoilé et très pur ce matin là.

D'autres photos et vidéos sont visibles sur le forum de l'association A La Belle Etoile: www.albe.club

Les 3A

Soirée des Assos

L'association les 3A organisait pour sa 3e année consécutive, la soirée des associations, afin de présenter aux Argelliérais toutes les activités sur la commune.

Toutes les associations ont répondu présentes : ASFA, et les 2 nouvelles AFA et ALBE.

Beaucoup de personnes se sont déplacées et ont pu s'inscrire aux diverses activités.

Il est encore temps pour les retardataires de venir tester les activités proposées par les 3A, à savoir :

- **Tennis** : le mardi
 - 16 heures, pour les 4 / 8 ans
 - 17 h 30, pour les 9 / 12 ans.
- **Muay-Thai** : le mardi
 - 19h15 : dès 16 ans.
- **Moderne Jazz** : le mercredi
 - 15h45, pour les 4 / 6 ans,
 - 16h45 : 6 / 8 ans,
 - 17h45 : 8 / 12 ans.
- **Théâtre** : le jeudi
 - 17 heures, pour les 6 / 11 ans,
 - 18 h 30 : 12 / 17 ans
 - 20 heures : adultes.

JAVA

Dissolution Association

L'association JAVA a cessé son activité fin juin, ex présidente, nommée liquidatrice voici comment les fonds et les biens ont été repartis :

- aux **écoles d'Argelliers**, 1000 euros ainsi que du matériel et des jeux ;
- à la **bibliothèque**, 600 euros, un réfrigérateur et du matériel ;
- à l'**AFA**, 480 euros et du matériel.
- Tous les adhérents se sont vu rembourser leur cotisation 2015.

L'AFA, nouvelle association créée par des jeunes du village, a eu à cœur de reprendre les après-midi « cartes » pour les séniors du village, qu'elle en soit remerciée.

Un très grand merci aux adhérents qui ont permis cette belle aventure durant 7 ans, ainsi qu'à certains membres du bureau qui m'ont épaulé durant ces années, sans oublier la municipalité pour son soutien et le prêt du local.

Ghislaine PEQUIGNOT

Remerciements

La Municipalité tient à remercier Ghislaine PEQUIGNOT, liquidatrice de l'association JAVA, pour les dons faits à la bibliothèque municipale (600 euros et du matériel divers). Cette somme sera ajoutée au budget de la bibliothèque qui saura, nous en sommes persuadés, en faire bon usage.

L'équipe municipale.

Bibliothèque

Nouveaux horaires

La bibliothèque d'Argelliers étend son service en ouvrant ses portes également le mardi.

Une initiative des responsables bénévoles dont nous saluons l'engagement.

La bibliothèque est désormais ouverte :

**Le Vendredi et le Mardi
de 16h à 19h30**

Fréquenter la bibliothèque d'Argelliers c'est soutenir, remercier et encourager les personnes qui donnent (beaucoup) de leur temps pour l'animer mais également pérenniser une structure au service de la culture pour tous.

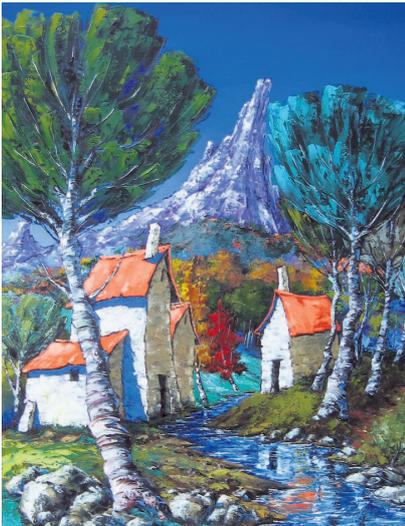
La bibliothèque d'Argelliers c'est aussi, avec le soutien de la Communauté de communes, des animations et spectacles destinés aux enfants.

Nous vous rappelons qu'à travers le réseau intercommunal de la lecture publique de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et le portail informatique, l'accès à tous les ouvrages du territoire est possible.

Renseignez-vous auprès des responsables.

Exposition peinture

José LEGER



**Le 7 et 8 novembre 2015,
Salle Saint-Etienne.**

Pastelliste quelque peu sur-réaliste dans sa prime jeunesse, Léger sombre 35 années durant dans l'industrie, loin des couleurs de la vie... Confondant toujours un peu autodidaxie et taxidermie en espérant donner une certaine apparence au vivant, il revient aujourd'hui, s'essayant plus réalistement à la peinture au couteau...

Aujourd'hui, pas de case « style » où le classer, si l'œuvre de cette seconde jeunesse débute avec des paysages, Léger ne pourra longtemps contenir son sérieux, même sur de graves sujets. Quel en est ou quel en sera le motif?... A suivre ! Les formes déjà se déforment, des profils se profilent...

Soirée A.F.A

Repas dansant

L'AFA organise son 1er repas dansant, le samedi 21 novembre 2015, à partir de 19h30.

Au menu : Salade composée, charcuterie, Gardiane de Toro, fromage et dessert. Vin et café compris. Tarif : 19€ par adultes, 15€ pour les adhérents.

Menu enfant : Nuggets, frites, dessert, boisson. Tarif : 6€.

Soirée uniquement sur inscription chez Line (l'épicerie Vival) avant le 18 novembre 2015.

Buvette payante après le repas. Soirée animée par DJ NTR bros.

AFA
ORGANISE SON 1ER REPAS DANSANT
ANIMÉ PAR DJ NTR bros
LE 21 NOVEMBRE 2015
MENU
SALADE COMPOSÉE
CHARCUTERIE
GARDIANE DE TORO
FROMAGE
DESSERT
VINS ET CAFÉ COMPRIS
SALLE VERT PARADIS À 19H30
19 Euros pour les adultes - 15 Euros pour les adhérents.
Menu enfant - 12 ans : Nuggets - Frites - Dessert - Boisson 6 Euros.
Soirée uniquement sur inscription.
Paiement à l'inscription chez Line (VIVAL) jusqu'au 18 NOV 2015.
BUVETTE PAYANTE APRÈS LE REPAS...
LINE AMALOU TRAITEUR

Prochains rendez-vous AFA :

Loto le dimanche 31 janvier 2016, et une autre soirée le samedi 26 mars 2016.

Tous les mardis et jeudis, dès 14h30, club de jeux et cartes, ancienne salle Java.

Contact :

- Manon : 06.73.09.92.07;
- Fabien : 06.45.00.27.10.

Facebook Afa Argelliers

Exposition bibliothèque

GUERRE 14/18

A l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale de 1914-1918, la bibliothèque d'Argelliers avait à l'initiative d'Annick GROS, réalisé et présenté au public une exposition dédiée à ce conflit sans précédent.

Devant le succès de cette exposition, le témoignage qu'elle apporte sur cette sombre période, les responsables de la bibliothèque nous la présentent sur 2 week-end.



Enrichie par de nouvelles recherches, venez la découvrir les : **21 et 22 novembre, 28 et 29 novembre, Salle St-Etienne.**

Noël des enfants

Comme chaque année, le Conseil municipal concocte une après-midi de Noël pour les enfants de la commune. Si notre surprise n'est à ce jour pas encore totalement prête, nous vous annonçons d'ores et déjà que ce Noël des enfants aura lieu le :

**Mercredi 9 décembre, à 15h30,
Salle Vert Paradis.**

A noter sur votre agenda

VENDREDI 6 NOVEMBRE

Cinéma : MARGUERITE
20 h 30 - Salle Vert Paradis



LES 7 ET 8 NOVEMBRE

Exposition Peinture
José LEGER, Salle Saint-Etienne

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

LOTO des écoles
Salle Vert Paradis

LES 21, 22 ET 28, 29 NOVEMBRE

Exposition Guerre 14/18
Salle Saint-Etienne

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Marché de Noël
Toute la journée - Salle Vert Paradis

MERCREDI 9 DÉCEMBRE

Noël des Enfants
15 h 30 - Salle Vert Paradis

ASSOCIATIONS

LES 3 A

Retrouvez toutes leurs activités :
les3a.association@gmail.com
<https://les3aassociation.wordpress.com/>

Club ASFA :

Club Associatif Sport & Forme d'Argelliers
www.clubasfa.com

Association

«À La Belle Etoile» (ALBE) :

Astronomie amateur
albe@albe.club
www.albe.club

Association

AFA :

• Manon : 06.73.09.92.07;

• Fabien : 06.45.00.27.10.

Facebook Afa Argelliers

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque vous accueille
le vendredi de 16h à 19h

NOUVEAU
ouverture le mardi
de 17h à 19h30

INFOS UTILES

Déchèteries

• Aniane

Tous les jours - sauf Mercredi
et Dimanche
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

• Montarnaud

Tous les jours
Sauf lundi et Dimanche
de 9h à 12h 30 et 14h à 17h 30

Habitants Cantagrils

• Saint-Gély-du-Fesc

Ouverte le lundi, de 14h à 18h
le mercredi, vendredi, samedi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le dimanche de 9h à 12h.

• Notre-Dame-de-Londres

ouverte le lundi, mardi, mercredi
de 13h30 à 17h30 et le vendredi,
samedi de 9h à 12h et de 13h30
à 17h30

Infirmière libérale

Stéphanie DUCRET
(cabinet, soins à domicile)
31 rte la Boissiere - ARGELLIERS
Tél. 06 16 94 21 41

Correspondant Midi Libre

Philippe Andugar
Tél. 06 80 36 41 78
p.andu@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat de la Mairie

Tous les matins de 9h à 12h
Lundi après-midi de 14h à 19h
Jeudi après-midi de 17h à 19h

Journal d'informations municipales de la commune d'Argelliers N° 19

JUIN / JUILLET / AOÛT / SEPTEMBRE 2015

Responsable de la publication :

Georges Pierrugues
Commission Communication :
Aurore Andugar, Pierre Mas,
Serge Massol, Chantal Mirande,
Georges Pierrugues.

MAIRIE D'ARGELLIERS

Tél. 04 67 55 65 75
Fax. 04 67 55 54 17
E.mail : mairie.argelliers@wanadoo.fr
Site internet : www.argelliers.fr

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Jaouad El Hajjami
et Mennana Bouatira,
le 23 mai 2015;

Virgil Sormail et Claire Chaler,
le 20 juin 2015 ;

Olivier Cohen et Alexia Armando,
le 1er août 2015 ;

Stéphane Buendia
et Moumtaz Hanif,
le 26 septembre 2015.

DÉCÈS

Marie-Reine BELLANGER,
le 16 août 2015 ;

Louis RICÔME,
le 24 octobre 2015.

NAISSANCE

Anna, Viviane, Lysianne REVERTE,
le 5 juin 2015 ;

Lorenzo, José, Philippe DIAZ,
le 24 juillet 2015.